

FICHE D'INFORMATIONS SUR L'ARTICLE

Cette fiche d'informations sur l'article (FIA) fournit des informations pertinentes sur les piles aux détaillants, consommateurs, équipementiers et autres utilisateurs demandant une FDS conforme au SGH. Les articles, tels que les piles, sont exemptés des critères de classification FDS SGH. Les critères du SGH ne sont ni conçus ni destinés à être utilisés pour classer les dangers physiques, pour la santé ou environnementaux d'un article. Les piles grand public de marque sont définies comme des dispositifs électrotechniques. La conception, la sécurité, la fabrication et la qualification des batteries grand public de marque Energizer et Rayovac respectent les normes de piles ANSI et CEI.

SECTION 1 - INFORMATIONS SUR LE DOCUMENT**Nom du produit :** Eveready/Pile Energizer/Rayovac**Numéro de document :** 1219-Ion**Système chimique :** Lithium-ion**Date de préparation :**
Décembre 2019**Conçue pour être rechargée :** Oui**Valable jusqu'en :**
Décembre 2022**Préparé par :** Energizer**SECTION 2 – INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ**

Energizer Brands, LLC
533 Maryville University Drive
St. Louis, MO 63141

Adresse de courrier électronique pour obtenir des informations :
energizer@custhelp.com
www.energizer.com

SECTION 3 – INFORMATIONS SUR L'ARTICLE

Description	Pile au lithium-ion
Utilisation	Source d'alimentation portative
Marque	ENERGIZER, EVEREADY, RAYOVAC
Tailles	Comprises, sans s'y limiter : 18650, 103040, 26650

SECTION 4 – COMPOSITION DE L'ARTICLE

REMARQUE IMPORTANTE : La pile ne doit être ni ouverte ni brûlée. L'exposition aux ingrédients contenus à l'intérieur ou à leurs produits de combustion peut être nocive.

MATIERE OU INGREDIENT	N° CAS	VLE (ACGIH)	%/poids
Dioxyde de lithium-cobalt-nickel	12031-55-1; 12031-65-1	Aucune établie	<25
Acier	---	Aucune établie	15-30
Dioxyde de manganèse lithié	12057-17-9	5,0 mg/m ³ (Mn)	<25
Graphite	7782-42-5	15 mppcf	3-5
Cuivre	7440-50-8	0,1 mg/m ³ (fumée)	5-15
Nickel	7440-02-0	0,1 mg/m ³ (élémentaire)	2-5
Aluminium	7429-90-5	15 mg/m ³ (poussière)	2-8
Hexafluorophosphate de lithium	21324-40-3	Aucune établie	1-5
Carbonate d'éthylène	96-49-1	Aucune établie	<15
Carbonate méthyléthylique	623-53-0	Aucune établie	<15
Carbonate de diméthyle	616-38-6	Aucune établie	<15

Aucune pile Energizer/Rayovac au lithium-ion ne contient de mercure ajouté.

Normes du secteur des piles applicables

Normes nord-américaines	ANSI C18.2M Part 1	ANSI C18.2M Part 2	ANSI C18.4
Normes internationales	CEI 62133-2		

SECTION 5 – SANTÉ ET SÉCURITÉ

Inhalation : Fournir de l'air frais et obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Si une brûlure chimique se produit ou si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant les paupières supérieures et inférieures, jusqu'à ce qu'il ne reste aucune trace du produit chimique. Obtenir des soins médicaux.

SECTION 6 – RISQUES D'INCENDIE ET LUTTE CONTRE LES INCENDIES

En cas d'incendie où des piles au lithium sont présentes, inonder la zone avec de l'eau ou l'éteindre avec un extincteur de classe D approprié pour le lithium métallique, tel que Lith-X. L'eau peut ne pas éteindre les piles brûlantes mais refroidira les batteries adjacentes et contrôlera la propagation du feu. Les piles brûlantes s'épuiseront d'elles-mêmes. Pratiquement tous les incendies impliquant des piles au lithium peuvent être maîtrisés en inondant d'eau. Cependant, le contenu de la pile réagira avec l'eau et produira de l'hydrogène gazeux. Dans un espace confiné, l'hydrogène gazeux peut produire un mélange explosif. Dans cette situation, des agents étouffants sont recommandés. Un agent étouffant éteindra les piles au lithium brûlantes.

Les intervenants d'urgence doivent porter un appareil respiratoire autonome. Les piles au lithium-ion brûlantes produisent des fumées d'hydroxyde de lithium toxiques et corrosives et du dioxyde de soufre gazeux.

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Stockage : Stocker dans un endroit frais et bien aéré. Des températures élevées peuvent réduire la durée de vie de la pile.

Manipulation : Un court-circuit accidentel pendant quelques secondes n'affectera pas gravement la pile. Un court-circuit prolongé entraînera une perte d'énergie de la pile par chauffage et peut entraîner l'ouverture de l'évent de sécurité. Parmi les sources de courts-circuits, il y a les batteries mélangées dans des conteneurs pour vrac, les bijoux en métal, les tables recouvertes de métal ou les courroies métalliques utilisées pour l'assemblage de batteries dans des appareils.

Il n'est pas recommandé de souder directement sur une pile.

Charge : Cette pile est conçue pour être chargée plusieurs fois. Puisqu'elle perd sa charge progressivement en quelques mois, il est recommandé de charger la pile avant l'utilisation. Utiliser le chargeur recommandé. Une mauvaise charge peut causer des dommages causés par la chaleur ou même une rupture à haute pression. Respectez les instructions de charge appropriées.

SECTION 8 – CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Éliminer conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales applicables. Parmi les technologies d'élimination appropriées il y a l'incinération et l'enfouissement.

SECTION 9 – INFORMATIONS DE TRANSPORT

En général, toutes les piles transportées sous toute forme (terrestre, aérienne ou maritime) doivent être emballées de manière sécuritaire et responsable. Les préoccupations réglementaires de toutes les agences à l'égard d'un emballage sécuritaire exigent que les piles soient emballées de manière à éviter les courts-circuits et soient contenues dans un « emballage extérieur solide » qui empêche le déversement du contenu. Tous les emballages d'origine des piles Energizer ont été conçus pour être conformes à ces préoccupations réglementaires.

Les piles au lithium-ion (Li-ion), également appelées lithium secondaire ou rechargeable, sont réglementées en matière de transport. Sauf exemption, les piles Energizer et Rayovac au lithium-ion sont expédiées en tant que classe 9 UN3480. Les piles au lithium-ion doivent être proposées pour le transport à un état de charge n'excédant pas 30 % de leur capacité de conception nominale.

Organisme de réglementation	Dispositions particulières ou références réglementaires
IMDG	188, 230
Département des Transports des États-Unis	49 CFR 173.185
IATA	PI 965, PI 966, PI 967
OACI 63 ^e édition	PI 965, PI 966, PI 967

Pour obtenir des informations d'urgence, appelez ChemTel 1-800-526-4727 (Amérique du Nord) ou 1-314-985-1511 (international).

SECTION 10 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Pile 10 A

- SARA/TITLE III** : En tant qu'article, cette pile et son contenu ne sont pas soumis aux exigences de l'Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (Loi sur la planification d'urgence et le droit à l'information communautaire).
- L'USA EPA Mercury Containing & Rechargeable Battery Management Act of 1996 (Loi de 1996 sur la gestion des batteries rechargeables et contenant du mercure de l'EPA des États-Unis)** : Aucun mercure ajouté
- Directive de l'UE sur les piles 2006/66/CE modifiée 2013/56/UE** : Les piles Energizer sont conformes à tous les aspects de la directive

10B Général

- CPSIA 2008** : Exemptée
- CPSC FHSA (16 CFR 1500) des États-Unis** : Non applicable car les piles sont définies comme des articles
- EPA TSCA (40 CFR 707.20) des États-Unis** : Non applicable car les piles sont définies comme des articles
- EPA RCRA (40 CFR 261) des États-Unis** : Classé comme déchet non dangereux par des tests d'inflammabilité, de corrosivité, de réactivité ou de toxicité
- Prop. 65 de Californie** : Aucun avertissement requis
- Étiquetage de perchlorate du DTSC** : Aucun avertissement requis
- REACH SVHC de l'UE** : Aucune substance répertoriée REACH extrêmement préoccupante n'est présente au-delà de 0,01 % p/p

10C Définitions des articles

- OSHA Hazard Communication Standard (Norme de communication des risques de l'OSHA), section 1910.1200(c)**

SECTION 11 – AUTRES INFORMATIONS DE SGH

Aucun

Glossaire des acronymes

ANSI : American National Standards Institute
(Institut national des normes des États-Unis)
CPSC : Consumer Product Safety Commission
(Commission de sécurité des produits de consommation) **CPSIA** : Consumer Product Safety Improvement Act (Loi sur l'amélioration de la sécurité des produits de consommation) **DTSC** : Department of Toxic Substances Control
(Département du contrôle des substances toxiques) **EPA** : Environmental Protection Agency
(Agence de protection de l'environnement)
FHSA : Federal Hazardous Substances Act (Loi fédérale sur les substances dangereuses)
GHS : Globally Harmonized System for Hazard Communication
(Système général harmonisé de communication des dangers ou SGH) **CEI** : Commission électrotechnique internationale
 ©2019 Energizer

Fiche d'informations sur



Page 4 de
5 Piles au lithium-ion

[OSHA](#) : Occupational Safety and Health Administration
(Administration de la sécurité et de la santé au travail)
[RCRA](#) : Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur
la conservation et la récupération des ressources)
[FDS](#) : Fiche de données de sécurité
[SVHC](#) : Substances of Very high Concern
(Substances extrêmement préoccupantes)
[TSCA](#) : Toxic Substances Control Act (Loi sur
le contrôle des substances toxiques)

Fiche d'informations sur



Page 5 de
5 Piles au lithium-ion

Energizer a préparé des fiches d'informations sur les articles protégées par le droit d'auteur pour fournir des informations sur les différents systèmes de piles Eveready/Energizer/Rayovac. Les piles sont des articles, tels que définis dans le SGH, et exemptés des critères de classification du SGH (section 1.3.2.1.1 du SGH). Les informations et recommandations énoncées dans le présent document sont faites de bonne foi, à titre indicatif seulement, et sont considérées comme exactes à la date de préparation. Cependant, ENERGIZER BRANDS, LLC NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, CONCERNANT CES INFORMATIONS ET DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA RÉFÉRENCE À CELLES-CI.